



Résumé des conclusions du sondage 2014

En Suisse c'est swisspatat qui régleme le marché des pommes de terre. Les organisations de branche qui la composent – producteurs, commerce, industrie – fixent ensemble les usages commerciaux nécessaires à son fonctionnement. Les conditions de prise en charge sont de plus en plus remises en question par les acheteurs, qui souhaitent un allègement de la réglementation, voir des conditions internes de prise en charge, afin de pouvoir disposer de davantage de liberté dans un environnement toujours plus concurrentiel.

Afin, lors des négociations, de pouvoir asseoir sa position sur un large consensus de sa base, le comité directeur de l'USPPT a décidé de mener un sondage auprès de ses membres. En mai 2014, les 2300 producteurs de pommes de terre Suisse Garantie ont reçu un questionnaire de trois pages. On en a aussi profité pour questionner les producteurs sur d'autres thèmes actuels.

850 (37%) questionnaires ont été remplis et retournés, parmi lesquels 698 (30%) ont été exploités, la condition étant que le canton et la surface cultivée soient précisés. L'exploitation des résultats du sondage couvre ainsi une surface de 3790 ha, ce qui représente un tiers de la surface des pommes de terre cultivées en Suisse. Sur le total des sondages pris en compte 50% cultivent au moins 4 ha de pommes de terre, 10% ont 10 ha ou plus, 10% ont moins de 1,5 ha. Les réponses en provenance des cantons de Berne, Vaud et Fribourg, cantons où se trouvent le plus grand nombre des producteurs, ont été les plus nombreuses.

80% des producteurs interrogés souhaitent garder à l'avenir la même surface de pommes de terre. 10%, en particulier des grandes exploitations, souhaitent augmenter leur surface, 10% souhaitent la diminuer ou arrêter.

La quasi-totalité des producteurs (99.9%) souhaite que l'USPPT continue de s'engager sur les questions concernant le marché. 80% sont contre ou plutôt contre des conditions de prise en charge internes aux entreprises. La plupart craint que des conditions de prise en charge bilatérales ne se fixent au détriment du producteur. Il y a cependant aussi des voix qui se prononcent pour davantage de liberté du marché. 90% des producteurs affirment connaître les Usages du commerce et les conditions officielles de prise en charge. 50% des exploitants s'engagent avec succès pour des conditions de prise en charge répondant aux conditions officielles fixées par swisspatat. 50% des producteurs interrogés déclarent que leurs pommes de terre sont prises en charge par l'acheteur selon les conditions officielles de swisspatat, pour les autres il peut y avoir des écarts de conditions, en particulier sur les critères qualité, le calibre, le prix et le modèle de prise en charge. Les écarts peuvent aussi être à l'avantage des producteurs. Environ un tiers des personnes interrogées serait pour un allègement de la réglementation surtout dans les domaines de la qualité, des taxes sur les paloxes et des indemnités de transport. Environ un quart d'entre elles sont prêtes ou plutôt prêtes à livrer avec des écarts de conditions ; par exemple dans le cas de manques au niveau de la qualité, d'écarts de calibres, de surplus, et à condition que les deux parties y trouvent leur compte.

Malgré quelques interrogations deux tiers des producteurs sont satisfaits ou plutôt satisfait du nouveau modèle de « prise en charge ferme avec retenue » pour les pommes de terre de consommation. Beaucoup voudraient cependant une prise en charge ferme sans retenue. Une grande majorité préfère la « prise en charge ferme avec retenue » au « stock producteurs ».

Près de 90% des producteurs interrogés pensent que le fonds de valorisation constitue une mesure appropriée pour mettre en valeur les excédents naturels et maintenir l'équilibre du marché. La grande majorité d'entre eux est aussi prête à continuer d'y payer la contribution ordinaire. Ils sont cependant moins nombreux (60%) à être d'accord de payer une retenue supplémentaire. La plupart des personnes interrogées est contre un système de retenue interne aux entreprises. Seul un quart d'entre elles se prononce pour ou plutôt pour des solutions internes aux entreprises acheteuses.

96% des producteurs sont satisfaits ou plutôt satisfaits du travail de l'USPPT et reconnaissent son engagement et ses prestations. Un plus grand engagement est souhaité dans les domaines du marché, de la politique et de la communication au public.

Comme remarque d'ordre général il est entre autres indiqué que l'ordre du marché doit être sauvegardé, que la planification des surfaces cultivées est importante, que des solutions de partenariat doivent être trouvées avec les acheteurs et que des modifications des conditions officielles de prise en charge ne doivent se faire qu'en accord avec l'USPPT.

Dans les prochaines semaines le comité de l'USPPT élaborera, à partir des nombreuses informations résultant du sondage, la stratégie à adopter pour les prochaines négociations.



Vue d'ensemble des résultats des questions fermées (oui/non)

